

VOTRE COLLECTIVITÉ
FAIT LE CHOIX DU **DIALOGUE**
EN ADHÉRANT À

LA MÉDIATION

EN CAS DE DIFFÉRENDS AVEC VOTRE EMPLOYEUR,
**CONSTRUISONS LA SOLUTION
ENSEMBLE !**



Bénéficiez de la présence impartiale d'un tiers,
et saisissez le médiateur du CDG du Tarn :

Centre de gestion de la F.P.T. du Tarn
188 rue de Jarlard - 81000 Albi
mediation@cdg81.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR

WWW.CDG81.FR

